



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



Parcours de soutien des professionnels pour favoriser leur accès à l'emploi

APPEL A CONSULTATION FORMATION DES PROFESSIONNELS EN MATIERE DE TUTORAT DANS LE CADRE DE PLACE

1. Présentation de l'iddac

L'iddac (Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel) est l'agence culturelle du Département de la Gironde. Association loi 1901, l'institut est lié au Département de la Gironde par une convention qui définit les champs et périmètres de ses missions et qui l'associe étroitement à l'action des pouvoirs publics dans une perspective globale d'aménagement et de développement du territoire.

L'action de l'iddac est fondée sur des principes de coopération. L'agence intervient dans le cadre de partenariats conclus avec les équipes artistiques, les structures culturelles girondines et les collectivités publiques. Elle a pour objectif l'accompagnement des acteurs culturels, artistiques et institutionnels dans la mise en œuvre de leurs projets, la consolidation d'une économie culturelle partie prenante d'un développement durable des territoires, l'essor des différentes formes des arts vivants et la sensibilisation de tous les publics à la création contemporaine et aux patrimoines naturels et mémoriels.

2. Présentation du dispositif la PLACE

PLACE, PLAtforme de Coopération de l'Emploi culturel, a pour objectif de soutenir l'emploi culturel. C'est un dispositif initié et animé par le Département de la Gironde en partenariat avec le Pôle Emploi Culture Spectacle, inscrit dans le Pacte Territorial d'Insertion 2014-2017 et bénéficiant du soutien du programme opérationnel national du Fonds Social Européen (FSE).

PLACE s'inscrit dans la continuité des actions développées par le Département de la Gironde depuis 2006 et s'adresse aux professionnels de l'art et de la culture demandeurs d'emploi, ayant des difficultés d'accès à l'emploi et à l'activité durable. Son but est d'agir sur les parcours individuels, sécurisant les situations tout en s'appuyant sur les ressources du milieu professionnel.

Mobilisant les politiques départementales en faveur de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire et de la dynamique associative, PLACE réunit l'ensemble des acteurs mobilisés en faveur de l'emploi culturel (Pôle Emploi, Région, associations, entreprises...).

Dans ce dispositif, l'iddac est positionné comme référent du **Pôle d'Accompagnement Professionnel** constitutif de cette plateforme. Il s'appuie sur un réseau de structures artistiques et culturelles transdisciplinaires et de professionnels du secteur (artistique, culturel, économie sociale et solidaire,...) à une échelle départementale et interdépartementale. Il est composé d'une dizaine de **structures ressources**.

Ces professionnels du secteur ont pour mission d'accompagner les personnes bénéficiaires du dispositif PLACE (bénéficiaires du RSA, jeunes suivis dans des Missions Locales, Demandeurs d'emploi de longue durée, étudiants...) sélectionnées sur dossier et suite à un entretien auquel les différents organismes partenaires du dispositif étaient représentés.

Un tutorat d'une vingtaine d'heures entre le participant et **une structure tutrice, désignant un tuteur référent**, est mis en place au titre d'un accompagnement personnalisé pour la réalisation et la consolidation de projets. Le tutorat a pour objectif « d'accroître les compétences du participant, opérer un transfert de ses compétences artistiques à des activités annexes, faire émerger des projets artistiques nouveaux, gérer ses activités artistiques en y intégrant une dimension économique. Il peut déboucher sur une meilleure diffusion du projet, une émergence de nouveaux partenariats, un meilleur repérage des publics, le démarchage auprès de financeurs, un éventuel contrat ou un bénéfice commercial. »

3. Objet de la consultation

L'objet de la consultation porte sur l'élaboration d'une méthode d'animation et de formation à destination des professionnels du dispositifs, à savoir à la fois les structures ressources du Pôle d'accompagnement Professionnel de PLACE et les structures tutrices.

Plus spécifiquement, il s'agit de se positionner sur les lots suivants :

- **Lot 1 : Temps d'accompagnement des structures ressources du Pôle d'Accompagnement Professionnel sur la définition d'un référentiel commun en matière de tutorat**

Contenus attendus : Animer un temps de rencontre et de travail avec les structures ressources autour d'un référentiel commun ; Faire une synthèse de ce temps d'animation ; Rédiger une proposition de référentiel commun en matière de tutorat

Temps de formation : ½ jour d'animation + ½ jour de synthèse + 1 jour de rédaction

Nombre de participants : 10 à 15

- **Lot 2 : Temps de formation des structures tutrices et de leur référent (méthodes et outils)**

Contenus attendus : Bien situer le rôle du tuteur ; Être en mesure d'établir une relation de confiance pour accompagner le tutoré ; Accompagner et former sur le terrain ; Savoir évaluer l'apprentissage et la progression.

Temps de formation : 1,5 jours

Nombre de participants : 15 à 20

4. Calendrier

Le Pôle d'Accompagnement Professionnel étant composé de manière fixe d'une dizaine de structures ressources, **le Lot 1 est prévu sur une seule session de deux jours au mois de juin 2016.**

Les tuteurs de PLACE étant des référents désignés en fonction des besoins d'accompagnement des participants, **le Lot 2 est prévu sur trois sessions d'une journée et demie:**

- Session 1 : juin 2016 avec les tuteurs des cohortes 1 de PLACE
- Session 2 : octobre 2016 avec les tuteurs des cohortes 2 et 3 de PLACE
- Session 2 : janvier 2017 avec les tuteurs des cohortes 4 de PLACE

5. Présentation de la réponse à l'appel à consultation

Le prestataire devra présenter une proposition intégrant le contenu suivant :

Lot 1

A/ Présentation d'une méthodologie d'animation du temps de rencontre et de travail (deux pages maximum)

B/ Un planning

C/ Le CV du / des intervenants ainsi qu'une sélection de références significatives.

D/ Le prix détaillé de la proposition (en précisant le régime de TVA)

E/ Le formulaire des conditions de consultation.

Lot 2

A/ Un programme détaillant le contenu, les outils et la méthode pédagogique relatifs au temps de formation des structures tutrices (deux pages maximum)

B/ Un planning

C/ Le CV du / des intervenants ainsi qu'une sélection de références significatives.

D/ Le prix détaillé de la proposition (en précisant le régime de TVA)

E/ Le formulaire des conditions de consultation.

Pour ces deux lots, le prestataire retenu devra remettre à l'iddac et aux participants des outils et des supports libres de droit qui pourront être mis en ligne sur l'intranet de l'iddac

(accès réservé aux structures ressources du Pôle d'Accompagnement Professionnel et aux tuteurs du dispositif PLACE).

L'évaluation de la formation sera réalisée en deux temps par l'iddac :

- Évaluation à chaud par le biais d'une fiche d'évaluation remise aux participants à l'issue de la formation.
- Évaluation à froid par le biais d'une fiche d'évaluation remise aux participants par l'iddac à la fin du trimestre.

7. Modalités financière et règlement

L'iddac propose **un prix/journée maximum de formation de 600 € TTC** (frais de transport inclus)

Un contrat sera signé avec le prestataire de formation retenu.

Le prestataire devra remettre à l'iddac, à l'issue de la formation, une facture détaillée, accompagnée des pièces justificatives exigées.

Aucun acompte ne sera versé préalablement à l'entrée en formation.

8. Modalités de réponse

Les candidats devront transmettre **leur dossier de réponse le mercredi 18 mai 2016 au plus tard à 18h00**, soit par voie postale à l'adresse suivante :

iddac
Dispositif PLACE
59, rue d'Eysines
33 492 LE BOUSCAT Cedex

Soit par voie électronique, sous la forme d'un seul document sous format PDF daté, signé et éventuellement scanné à l'adresse suivante :
a.saintyrieix@iddac.net

Les participants à l'appel à consultation seront informés par le comité de sélection des propositions retenues au cours de la semaine du 23 mai 2016.

9. Procédure de publication

La présente consultation ainsi que les conditions de consultation sont disponibles sur le site de l'iddac, notamment sur la page consacrée au dispositif PLACE.

La présente consultation ainsi que les conditions de consultation peuvent être transmises sur support papier, par voie postale, après une demande adressée à :

iddac
Dispositif PLACE
59, rue d'Eysines
33 492 LE BOUSCAT Cedex

10. Procédure de notification

Au regard des critères détaillés dans les conditions de consultation, le candidat qui aura fait l'offre économiquement la plus avantageuse se verra notifier la décision par l'iddac dans un délai de 30 jours maximum après réception de l'offre. Suite à cette notification, le candidat aura alors 3 jours pour confirmer son offre.

11. Modifications éventuelles

Les périodes de déroulement des lots d'animation et de formation sont indicatives. L'iddac se réserve un droit de modification éventuelle si le planning de la formation le nécessite, dans un délai de 1 mois.

12. Contact

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter l'iddac au contact suivant :
Alexandra Saint-Yrieix
a.saintyrieix@iddac.net et 05 56 17 36 29